

BILAN

(en milliers MAD)

ACTIF	30/06/2012	31/12/2011
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES	187 109	81 493
TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX		
CREANCS SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	65 149	2 388
A Vue	3 138	2 388
A Terme	62 011	-
CREANCS SUR LA CLIENTELE	11 490 552	11 178 831
Crédits de Trésorerie et à la Consommation	1 588	1 841
Crédits à l'Équipement	11 317 264	11 083 550
Crédits immobiliers	26 443	25 586
Autres Crédits	145 258	67 854
CREANCS ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	-	-
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	-	-
Autres Titres de Créances	-	-
Titres de Propriété	-	-
AUTRES ACTIFS	31 963	37 980
TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	-	-
Autres Titres de Créances	-	-
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES	25	25
CREANCS SUBORDONNEES	-	-
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 981	3 227
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 294	67 379
TOTAL ACTIF	11 843 073	11 371 323

PASSIF	30/06/2012	31/12/2011
BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES	3 722 642	4 057 565
A Vue	-	-
A Terme	3 722 642	4 057 565
DEPOTS DE LA CLIENTELE	-	-
Comptes à Vue Crédeurs	-	-
Comptes d'Épargne	-	-
Dépôts à Terme	-	-
Autres Comptes Crédeurs	-	-
TITRES DE CREANCS EMIS	5 522 352	4 852 352
Titres de Créances Négociables Emis	4 498 749	4 852 352
Emprunts Obligataires Emis	1 023 604	-
Autres Titres de Créances Emis	-	-
AUTRES PASSIFS	84 074	27 503
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	280	309
PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE	-	-
DETTES SUBORDONNEES	-	-
ECARTS DE REEVALUATION	-	-
RESERVES ET PRIMES LIEES AU CAPITAL	2 078 625	1 901 220
CAPITAL	354 858	354 858
ACTIONNAIRES : CAPITAL NON VERSE	-	-
REPORT A NOUVEAU	-	-
RESULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	80 242	177 516
TOTAL PASSIF	11 843 073	11 371 323

HORS BILAN (en milliers MAD)

	30/06/2012	31/12/2011
ENGAGEMENTS DONNES	4 042 989	4 280 964
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 042 989	4 280 964
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	-	-
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (en milliers MAD)

	30/06/2012	30/06/2011
PRODUIT D'EXPLOITATION BANCAIRE	375 117	338 955
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	3 573	3 468
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	371 544	335 487
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-
Produits sur titres de propriété	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	-	-
Autres produits bancaires	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	212 456	193 310
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	90 688	98 626
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	121 575	94 487
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	193	197
PRODUIT NET BANCAIRE	162 660	145 645
Produits d'exploitation non bancaire	125	884
Charges d'exploitation non bancaire	29	22
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	27 707	27 321
Charges de personnel	19 409	18 012
Impôts et taxes	517	684
Charges externes	3 944	4 574
Autres charges générales d'exploitation	594	454
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	3 244	3 597
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCS IRRECOURVABLES	12 390	9 328
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	12 385	9 312
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
Autres dotations aux provisions	6	17
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCS AMORTIES	8 344	411
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	8 309	236
Récupération sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	35	175
RESULTAT COURANT	131 003	110 270
Produits non courants	163	392
Charges non courantes	2 330	316
RESULTAT AVANT IMPOTS	128 836	110 346
Impôt sur les résultats	48 594	40 828
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	80 242	69 518

FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL

صندوق التجهيز الجماعي

F E C

ETAT DES SOLDES DE GESTION

(en milliers MAD)

I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	30/06/2012	30/06/2011
(+) Intérêts et produits assimilés	375 117	338 955
(-) Intérêts et charges assimilées	212 263	193 113
MARGE D'INTERET	162 854	145 841
(+) Produits sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
(-) Charges sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET DE LOCATION	-	-
(+) Commissions perçues	-	-
(-) Commissions servies	193	197
MARGE SUR COMMISSIONS	- 193	- 197
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	-	-
(+) Résultat des opérations de change	-	-
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	-	-
(-) Diverses autres charges bancaires	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	162 660	145 645
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	125	884
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	29	22
(-) Charges générales d'exploitation	27 707	27 321
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	135 049	119 187
(+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	4 076	9 076
(+/-) Autres dotations nettes des reprises aux provisions	- 29	- 159
RESULTAT COURANT	131 003	110 270
RESULTAT NON COURANT	- 2 167	76
(-) Impôt sur les résultats	48 594	40 828
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	80 242	69 518
II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	30/06/2012	30/06/2011
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	80 242	69 518
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	3 244	3 597
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	6	17
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	35	175
(-) Plus values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Moins values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) plus value de cession sur immobilisations financières	-	-
(-) Moins value de cession sur immobilisations financières	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	83 456	72 956
(-) Bénéfices distribués	-	-
(+) AUTOFINANCEMENT	83 456	72 956

بنك التمويل المحلي

LA BANQUE DU FINANCEMENT LOCAL

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers MAD)

	30/06/2012	31/12/2011
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	375 117	709 450
(+) Récupérations sur créances amorties	-	-
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	288	1 665
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	212 456	392 693
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	2 359	593
(-) Charges générales d'exploitation versées	24 463	45 660
(-) Impôts sur les résultats versés	48 594	104 503
I. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	87 532	167 667
Variation des :		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	- 62 761	2 557
(+) Créances sur la clientèle	- 320 919	- 787 299
(+) Titres de transaction et de placement	-	-
(+) Autres actifs	11 139	35 068
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	- 334 923	108 721
(+) Dépôts de la clientèle	-	-
(+) Titres de créance émis	670 001	493 783
(+) Autres passifs	56 571	- 24 203
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	19 108	- 171 374
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	106 640	- 3 707
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
(+) Produit des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
(-) Acquisition d'immobilisations financières	-	-
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	913	2 105
(+) Intérêts perçus	-	-
(+) Dividendes perçus	-	-
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 913	- 2 105
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	-	-
(+) Emission d'actions	-	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
(-) Intérêts versés	-	-
(-) Dividendes versés	-	-
(-) Autres	111	460
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	- 111	- 460
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV+V)	105 616	- 6 272
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	81 493	87 766
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	187 109	81 493

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le "Plan Comptable des Etablissements de Crédit" entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur (lettre circulaire n° 25/G/97, circulaires n° 19/G/2002 et 38/G/2004), provisionnées à hauteur de :
 - 20 % pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties selon la réglementation en vigueur.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du PCEC.

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

INDICATIONS DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
II. Changements affectant les règles de présentation		

FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL
صندوق التجهيز الجماعي



VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 30/06/2012	Total 31/12/2011
			Financiers	Non financiers		
Néant						
Titres cotés						
Bons du Trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
Titres non cotés						
Bons du Trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
TOTAL						

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

ACTIF	(en milliers MAD)	
	30/06/2012	31/12/2011
Instruments optionnels achetés	-	-
Opérations diverses sur titres	-	-
Débiteurs divers	18 829	27 085
Sommes dues par l'Etat	18 509	26 721
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	-	-
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	320	364
Valeurs et emplois divers	-	-
Comptes de régularisation	13 134	10 895
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	10 064	9 791
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 650	744
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	417	355
Autres comptes de régularisation	5	5
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
TOTAL	31 963	37 980

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Valeur comptable nette	Prix d'acquisition global	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées									
Autres titres de participation MAROCLEAR	Dépositaire Central	20 000	0.125	25	25	31/12/2010	191 221	30 431	-
TOTAL PARTICIPATIONS				25	25		191 221	30 431	-
EMPLOIS ASSIMILES				-	-		-	-	-
TOTAL GENERAL				25	25		191 221	30 431	-

CREANCES SUBORDONNEES

CREANCES SUBORDONNEES	Montant				Dont entreprises liées et apparentées	
	30/06/2012		31/12/2011		30/06/2012	31/12/2011
	Brut	Provisions Net	Net	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions	Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements		
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat								
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles								
Crédit-bail mobilier								
Crédit-bail mobilier en cours								
Crédit-bail mobilier loué								
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation								
Crédit-bail immobilier								
Crédit-bail immobilier en cours								
Crédit-bail immobilier loué								
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation								
Loyers courus à recevoir								
Loyers restructurés								
Loyers impayés								
Créances en souffrance								
Immobilisation données en location simple								
Biens mobiliers en location simple								
Biens immobiliers en location simple								
Loyers courus à recevoir								
Loyers restructurés								
Loyers impayés								
Créances en souffrance								
TOTAL								

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total	
					30/06/2012	31/12/2011
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	185 304	3 138	-	-	188 442	82 511
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	62 000	-	-	62 000	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	62 000	-	-	62 000	-
PRETS FINANCIERS	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREANCES	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	1 795	11	-	-	1 806	1 346
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	187 100	65 149	-	-	252 248	83 858

CREANCES SUR LA CLIENTELE

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total	
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	30/06/2012	31/12/2011
CREDITS DE TRESORERIE						
Comptes à vue débiteurs	-	-	-	-	-	-
Créances commerciales sur le Maroc	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-
Autres crédits de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CREDITS A LA CONSOMMATION						
CREDITS A L'EQUIPEMENT	11 004 964	-	-	-	11 004 964	10 655 482
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	-	1 588	26 443	25 586
AUTRES CREDITS DE TRESORERIE						
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	312 300	-	-	-	312 300	428 068
CREANCES EN SOUFFRANCE	145 258	-	-	-	145 258	67 854
Créances pré-douteuses	5 708	-	-	-	5 708	2 497
Créances douteuses	104 146	-	-	-	104 146	36 508
Créances compromises	35 404	-	-	-	35 404	28 849
TOTAL	11 462 522	-	-	28 031	11 490 552	11 178 831

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES

	30/06/2012		31/12/2011	
	CREANCES	PROVISIONS	CREANCES	PROVISIONS
Prêts Classiques				
CREANCES PREDOUTEUSES	6 348	236	2 753	104
CREANCES DOUTEUSES	201	19	43 998	4 044
CREANCES COMPROMISES	50 504	12 728	39 529	10 398
Sous total 1	57 053	12 983	86 280	14 545
Prêts MEN*				
CREANCES PREDOUTEUSES	-	-	-	-
CREANCES DOUTEUSES	127 445	11 469	-	-
CREANCES COMPROMISES	7 793	1 387	11 704	2 095
Sous total 2	135 239	12 855	11 704	2 095
TOTAL GÉNÉRAL	192 292	25 838	97 984	16 641

* Prêts pris en charge par le budget du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) pour la réalisation de projets dans le cadre de la convention signée entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Économie et des Finances, le Ministère de l'Éducation Nationale et le FEC.

بنك التمويل المحلي

LA BANQUE DU FINANCEMENT LOCAL

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en milliers MAD)

	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortis. et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements Sur immo. Sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 885	811	-	16 696	12 658	1 058	-	13 715	2 981
Droit au bail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	15 885	811	-	16 696	12 658	1 058	-	13 715	2 981
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	115 267	101	-	115 368	47 888	2 186	-	50 075	65 294
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	82 577	66	-	82 643	24 979	1 053	-	26 032	56 610
Terrain d'exploitation	7 229	-	-	7 229	-	-	-	-	7 229
Immeubles d'exploitation, Bureaux	74 448	66	-	74 514	24 623	1 042	-	25 665	48 849
Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	900	-	-	900	356	11	-	368	533
MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	23 837	35	-	23 872	18 590	896	-	19 486	4 386
Mobilier de bureau d'exploitation	8 331	8	-	8 339	6 219	221	-	6 440	1 899
Matériel de bureau d'exploitation	783	2	-	785	643	34	-	678	107
Matériel informatique	12 355	26	-	12 380	9 781	479	-	10 260	2 120
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	2 368	-	-	2 368	1 947	162	-	2 109	260
Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES IMMOB. CORPORELLES D'EXPLOITATION	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITAT.	8 854	-	-	8 854	4 319	237	-	4 556	4 298
Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immeubles hors exploitation	5 639	-	-	5 639	2 397	69	-	2 467	3 172
Mobilier et matériel hors exploitation	2 124	-	-	2 124	1 410	49	-	1 459	664
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	1 091	-	-	1 091	511	119	-	630	461
TOTAL	131 152	913	-	132 064	60 546	3 244	-	63 790	68 274

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en milliers MAD)

	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2012	Total 31/12/2011
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	-	-	-	-	-
VALEURS DONNEES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	500 000	-	-	500 000	600 000
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	500 000	-	-	500 000	600 000
EMPRUNTS FINANCIERS	-	2 558 839	-	489 397	3 048 236	3 296 156
AUTRES DETTES	-	-	-	136 392	136 392	132 088
INTERETS COURUS A PAYER	-	30 102	-	7 912	38 014	29 321
TOTAL	-	3 088 941	-	633 701	3 722 642	4 057 565

CAPITAUX PROPRES

(en milliers MAD)

	Encours 31/12/2011	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2012
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	1 901 220	177 516	- 111	2 078 625
Réserve légale	-	-	-	-
Autres réserves	1 901 220	177 516	- 111	2 078 625
Primes d'émission, de fusion et d'apport	-	-	-	-
Capital	354 858	-	-	354 858
Capital appelé	-	-	-	-
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	354 858	-	-	354 858
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	177 516	- 177 516	80 242	80 242
TOTAL	2 433 594	-	80 131	2 513 725

DEPOTS DE LA CLIENTELE

(en milliers MAD)

Secteur public	Entreprises financières	Secteur privé Entreprises non financières	Autre clientèle	Total 30/06/2012	Total 31/12/2011
Comptes à vue créditeurs	-	-	-	-	-
Comptes d'épargne	-	-	-	-	-
Dépôts à terme	-	-	-	-	-
Autres comptes créditeurs	-	-	-	-	-
Intérêts courus à payer	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-

TITRES DE CREANCES EMIS

(en milliers MAD)

NATURE DES TITRES	Date de jouissance	Date d'échéance	Caractéristiques			Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
			Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
Titres de créances négociables									
Certificats de Dépôt	02/02/2009	02/02/2014	100	4,85%	In fine	125 000	-	-	
Certificats de Dépôt	03/02/2009	03/02/2014	100	4,85%	In fine	13 000	-	-	
Certificats de Dépôt	07/10/2009	07/10/2014	100	4,45%	In fine	20 000	-	-	
Certificats de Dépôt	14/10/2009	14/10/2014	100	4,45%	In fine	150 000	-	-	
Certificats de Dépôt	16/10/2009	16/10/2014	100	4,45%	In fine	5 000	-	-	
Certificats de Dépôt	16/12/2009	16/12/2014	100	4,43%	In fine	600 000	-	-	
Certificats de Dépôt	24/03/2010	24/03/2015	100	4,52%	In fine	300 000	-	-	
Certificats de Dépôt	24/03/2010	24/03/2015	100	4,57%	In fine	150 000	-	-	
Certificats de Dépôt	25/03/2010	25/03/2013	100	4,59%	In fine	100 000	-	-	
Certificats de Dépôt	28/06/2010	28/06/2017	100	4,81%	In fine	300 000	-	-	
Certificats de Dépôt	30/06/2010	30/06/2017	100	4,81%	In fine	150 000	-	-	
Certificats de Dépôt	09/08/2010	09/08/2017	100	4,25%	In fine	260 000	-	-	
Certificats de Dépôt	07/09/2010	07/09/2017	100	4,81%	In fine	70 000	-	-	
Certificats de Dépôt	07/09/2010	07/09/2017	100	4,27%	In fine	330 000	-	-	
Certificats de Dépôt	08/10/2010	08/10/2017	100	4,25%	In fine	302 000	-	-	
Certificats de Dépôt	16/11/2010	16/11/2017	100	4,20%	In fine	250 000	-	-	
Certificats de Dépôt	15/02/2011	15/02/2018	100	4,33%	In fine	350 000	-	-	
Certificats de Dépôt	21/04/2011	21/04/2018	100	4,21%	In fine	300 000	-	-	
Certificats de Dépôt	02/02/2012	02/02/2016	100	4,11%	In fine	210 000	-	-	
Certificats de Dépôt	02/02/2012	02/02/2019	100	4,31%	In fine	202 500	-	-	
Certificats de Dépôt	15/05/2012	15/05/2019	100	4,21%	In fine	224 000	-	-	
Emprunts obligataires									
Emprunts obligataires	20/01/2012	20/01/2027	100	5,30%	Amortissable	1 000 000	-	-	
TOTAL						5 411 500	-	-	

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

(en milliers MAD)

	30/06/2012	31/12/2011
PASSIF		
Instruments optionnels vendus	-	-
Opérations diverses sur titres	-	-
Créditeurs divers	69 160	9 120
Sommes dues à l'Etat	16 788	4 838
Sommes dues aux organismes de prévoyance	-	758
Sommes diverses dues au personnel	-	0
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	-	-
Fournisseurs de biens et services	407	1 658
Divers autres créditeurs	51 965	1 866
Comptes de régularisation	14 914	18 383
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	4 458	9 545
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	10 233	8 214
Autres comptes de régularisation	223	623
TOTAL	84 074	27 503


PROVISIONS

(en milliers MAD)

	Encours 31/12/2011	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours
					30/06/2012
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	38 295	12 385	8 309	-	42 372
créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
créances sur la clientèle	16 640	12 363	3 165	-	25 838
titres de placement	-	-	-	-	-
titres de participation et emplois assimilés	-	-	-	-	-
immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
autres actifs	21 655	22	5 144	-	16 533
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	309	6	35	-	280
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	309	6	35	-	280
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	38 604	12 390	8 344	-	42 652

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

(en milliers MAD)

	Objet économique	Montant global	Montant 31/12/2011	Utilisation 30/06/2012	Montant 30/06/2012
Subventions					
Fonds publics affectés					
Fonds spéciaux de garantie					
TOTAL					

DETTES SUBORDONNEES

(en milliers MAD)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur MAD)	Dont entreprises liées		Dont entreprises apparentées	
							Montant (c/v MAD) 30/06/2012	Montant (c/v MAD) 31/12/2011	Montant (c/v MAD) 30/06/2012	Montant (c/v MAD) 31/12/2011

(1) Cours Bank Al-Maghrib au 30/06/2012 (2) Eventuellement indéterminée (3) Se référer au contrat de dettes subordonnées

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

(en milliers MAD)

	30/06/2012	31/12/2011
ENGAGEMENTS		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	4 042 989	4 280 964
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	4 042 989	4 280 964
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	4 042 989	4 280 964
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires export confirmés	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits donnés	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Garanties de crédits donnés	-	-
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	-	-
Autres cautions et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	-	-
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-
Engagements de		

FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL

صندوق التجهيز الجماعي



VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE (en milliers MAD)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles		Néant	
TOTAL			
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles		Néant	
TOTAL			

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE (en milliers MAD)

	D< 1 mois	1 mois<D< 3 mois	3 mois<D< 1 an	1 an<D< 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	250 442	-	-	-	-	250 442
Créances sur la clientèle	98 788	104 428	670 766	3 280 284	6 878 728	11 032 994
Titres de créance	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	349 230	104 428	670 766	3 280 284	6 878 728	11 283 436
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 314	677 819	700 045	1 445 429	7 19 629	3 548 236
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de créance émis	-	-	100 000	1 573 000	3 738 500	5 411 500
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-	-
TOTAL	5 314	677 819	800 045	3 018 429	4 458 129	8 959 736

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE (en milliers MAD)

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédit par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
1	2 141 727	1 189 108	952 619	-

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE (en milliers MAD)

BILAN	Montant
ACTIF	-
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-
Créances sur la clientèle	-
Titres de transaction et de placement et d'investissement	-
Autres actifs	-
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
Immobilisations données en crédit-bail et location	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-
PASSIF	633 701
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	633 701
Dépôts de la clientèle	-
Titres de créance émis	-
Autres passifs	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
HORS BILAN	Montant
Engagements donnés	-
Engagements reçus	-

MARGE D'INTERET (en milliers MAD)

	30/06/2012	30/06/2011
Intérêts perçus	375 117	338 955
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	3 573	3 468
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	371 544	335 487
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-
Intérêts servis	212 263	193 113
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	90 688	98 626
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	121 575	94 487
MARGE D'INTERET	162 854	145 841

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE (en milliers MAD)

CATEGORIE DE TITRES	Produits perçus
Titres de placement Titres de participation Participations dans les entreprises liées Titres de l'activité de portefeuille Emplois assimilés	Néant
TOTAL	

COMMISSIONS (en milliers MAD)

	Montant
Commissions perçues	-
Sur opérations avec les établissements de crédit	-
Sur opérations avec la clientèle	-
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
Sur produits dérivés	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
Sur moyens de paiement	-
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	-
Commissions versées	193
Sur opérations avec les établissements de crédit	6
Sur opérations avec la clientèle	-
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
Sur produits dérivés	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	188
Sur moyens de paiement	-
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	-

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE (en milliers MAD)

	30/06/2012	30/06/2011
Produits		
Gains sur les titres de transaction	-	-
Plus-value de cession sur titres de placement	-	-
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-	-
Gains sur les produits dérivés	-	-
Gains sur les opérations de change	-	-
Charges		
Pertes sur les titres de transaction	-	-
Moins value de cession sur titres de placement	-	-
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	-	-
Pertes sur les produits dérivés	-	-
Pertes sur opérations de change	-	-

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION (en milliers MAD)

	Montant
Charges du personnel	19 409
Impôts et taxes	517
Charges externes	3 944
Autres charges générales d'exploitation	594
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	3 244
Total	27 707

AUTRES PRODUITS ET CHARGES (en milliers MAD)

	Montant
Autres produits et charges bancaires	-
Autres produits bancaires	-
Autres charges bancaires	193
Produits et charges d'exploitation non bancaires	-
Produits d'exploitation non bancaires	125
Charges d'exploitation non bancaires	29
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	12 390
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	8 344
Produits et charges non courants	-
Produits non courants	163
Charges non courantes	2 330

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS (en milliers MAD)

I- DATATION	
Date de clôture (1)	30/06/2012
Date d'établissement des états de synthèse (2)	27/09/2012
(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indication des événements
	Favorables
	Défavorables

EFFECTIFS (En nombre)

EFFECTIFS	30/06/2012	31/12/2011
Effectifs rémunérés	111	109
Effectifs utilisés	111	109
Effectifs équivalent plein temps	111	109
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-
Cadres (équivalent plein temps)	92	90
Employés (équivalent plein temps)	19	19
Dont effectifs employés à l'étranger	-	-

بنك التمويل المحلي

LA BANQUE DU FINANCEMENT LOCAL

1. Gestion intégrée des risques

1.1 Principes de contrôle et de gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance de la gestion des risques au Fonds d'Équipement Communal repose sur :

- l'engagement résolu du Conseil d'Administration à privilégier la gestion des risques;
- la forte implication de l'ensemble de l'encadrement de l'institution dans le processus;
- des procédures et des responsabilités clairement définies au sein de l'organisation;
- l'attribution de ressources appropriées pour l'émergence d'une culture de gestion des risques et le développement d'une sensibilité aux risques auprès de toutes les parties prenantes.

1.2 Structure et gouvernance de la gestion des risques

La gestion du risque Crédit est assurée en premier lieu par le dispositif de contrôle interne mis en place par le Pôle Opérations (PO). Par ailleurs, la gouvernance et la gestion des risques sont assurées par les instances décrites ci-après :

Organe d'Administration

Le Conseil d'Administration du FEC approuve la politique globale de gestion des risques ainsi que les orientations stratégiques de gestion de chaque risque pris individuellement.

Le Conseil d'Administration a mis en place un Comité d'audit chargé de l'assister en matière d'évaluation du système de contrôle interne et de prévention des risques.

Outre son Président, le Ministre de l'Intérieur, le Conseil d'Administration du FEC comprend :

- 2 représentants du Ministère de l'Intérieur;
- 2 représentants du Ministère de l'Economie et des Finances;
- 1 représentant du Ministère de la Santé;
- 1 représentant du Ministère de l'Équipement

et du Transport;

- 1 représentant du Ministère de l'Énergie et des Mines.
- Le Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion;
- Des membres représentant les élus: 8 conseillers communaux désignés parmi les conseillers communaux figurant sur une liste établie à cet effet.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins du FEC l'exigent et au moins deux fois par an.

Le Commissaire du Gouvernement désigné auprès du FEC, conformément aux textes en vigueur, assiste avec voix consultative aux réunions du Conseil d'Administration.

Comité d'Audit

Le Comité d'Audit, désigné par le Conseil d'Administration, porte son appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et sur la cohérence des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.

Ce Comité est composé de :

- Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion (Président);
- Directeur du Trésor et des Finances Extérieures (Membre).

Le Comité d'Audit se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins l'exigent, et au moins deux fois par an.

Instance Dirigeante

La Direction Générale du FEC évalue l'efficacité du processus de gestion des risques et procède à un examen régulier des politiques, stratégies et initiatives clés en matière de gestion des risques.

Dans le cadre des réunions du Conseil d'Administration, la Direction Générale présente les principaux aspects et évolutions de la stratégie de gestion des risques.

Comité de Crédit

Le Comité de Crédit est chargé d'examiner et de consentir les prêts dans les conditions fixées par le Conseil d'Administration.

Le Comité de Crédit du FEC comprend, outre le Directeur Général du FEC, Président :

- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Intérieur;
- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Economie et des Finances
- 1 représentant désigné par la Caisse de Dépôt et de Gestion.

Le Comité de Crédit se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins l'exigent et au moins une fois par mois.

Comité des Risques

Le Comité des Risques, présidé par le Directeur Général du FEC, se charge notamment de :

- valider la stratégie globale de gestion des risques du FEC et s'assurer de sa mise en œuvre;
- valider les procédures formelles de gestion des risques en vérifiant leur conformité avec les exigences réglementaires;
- assurer le suivi et l'évaluation des dispositifs de prévention des risques mis en place par le FEC;
- veiller à la mise en œuvre des recommandations du Comité d'Audit et des intervenants du contrôle externe en matière de prévention des risques;
- examiner les informations relatives à la gestion des risques et s'assurer de leur fiabilité, avant leur transmission aux tiers.

Le Comité des Risques se réunit au moins une fois par trimestre ou plus fréquemment si les circonstances l'exigent.

Le secrétariat du Comité des Risques est assuré par la Direction des Risques.

Direction des Risques

La Direction des Risques évalue les risques encourus par le FEC en vue d'assurer la maîtrise et la sécurisation de l'activité.

Elle intervient dans le processus d'agrément de projets préalablement à leur présentation au Comité de Crédit ainsi que dans la validation des nouveaux instruments de financement.

Elle définit également les critères d'acceptation et les normes d'évaluation des dossiers de prêts.

Audit Interne

L'Audit Interne est chargé des opérations d'audit portant sur l'organisation, les procédures et le fonctionnement du FEC.

Cette entité assure la réalisation des missions d'audit ainsi que la préparation et le suivi des réunions du Comité d'Audit.

L'Audit Interne est également chargé d'apporter l'assistance nécessaire aux intervenants du contrôle externe et d'assurer le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations.

Fonction Conformité

La fonction Conformité est chargée du suivi de la conformité des opérations et des actes du FEC au regard des dispositions légales et réglementaires, en application des dispositions de Bank Al-Maghrib en la matière.

Elle est également chargée de la mise en œuvre et du suivi du code déontologique applicable au personnel du FEC.

2. Exposition aux risques

Les risques associés aux activités du Fonds d'Équipement Communal sont les suivants :

Risque de crédit: risque qu'une contrepartie ne puisse pas honorer ses obligations contractuelles.

Risque de liquidité: se rapporte au risque que le FEC ne puisse pas satisfaire aux demandes de liquidités et s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Les demandes de liquidités peuvent survenir à l'échéance d'une dette et par suite d'un accord de crédit.

Risque de taux d'intérêt: Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur les marges du FEC, ses revenus et sa valeur économique.

Risques opérationnels: risques de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables aux procédures, aux ressources humaines, aux systèmes internes ou à des événements extérieurs.

Risque de non conformité: correspond au risque de non-conformité aux lois, règlements et directives réglementaires applicables.

Risque de change: dû aux fluctuations des taux de change.

2.1 Risque de Crédit

Le FEC est exposé au risque de crédit dans le cadre de son activité d'octroi de prêts.

Politique générale des prêts

Le FEC exige de ses clients un effort d'autofinancement d'au moins 20% du coût de l'investissement, sauf pour des exceptions justifiées et agréées par le Comité de Crédit.

Les taux appliqués sont soit des taux fixes soit des taux révisables sans distinction entre les catégories des emprunteurs.

Le remboursement des prêts FEC s'effectue au moyen de versements annuels, comprenant principal et intérêts.

Prise de décision

La Direction des Risques se charge de l'agrément du projet à financer et apprécie le niveau de Risque encouru du fait de l'octroi du nouveau crédit et tenant compte de la capacité du client à mener à bien son projet.

Le Comité de Crédit décide de l'octroi du prêt. L'emprunt des Collectivités Locales est agréé par un arrêté conjoint signé par les Ministres de l'Intérieur et de l'Economie et des Finances.

Processus de gestion du risque de Crédit

A la réception d'une demande de financement d'un projet et en fonction de sa taille, la Direction des Grands Projets ou la Direction des Crédits d'Équipement, relevant toutes deux du Pôle Opérations, procèdent à l'évaluation du projet et à l'analyse de la qualité financière du client.

L'évaluation du projet à financer repose sur une connaissance approfondie du client, de la nature de l'investissement à réaliser, du montage financier mis en place ainsi que des sources des recettes qui permettront le remboursement de la dette.

L'analyse de la situation financière du client porte sur les données budgétaires des comptes administratifs approuvés des trois dernières années, et des budgets approuvés respectifs ainsi que sur les données du budget prévisionnel de l'année en cours.

Une analyse rétrospective est établie dans un premier temps, afin de dégager les tendances d'évolution des principales rubriques budgétaires de la Collectivité Locale.

Dans un second temps, une analyse prospective est effectuée sur la base des tendances observées afin de mesurer, dans le temps, l'évolution de la capacité d'emprunt de la Collectivité Locale.

Le calcul de la capacité d'emprunt intègre les principes suivants :

- la capacité de remboursement de la Collectivité est fonction du niveau d'épargne dégagé;
- l'épargne maximale convertible en annuité ne doit pas dépasser 80% de l'épargne brute;
- le taux d'endettement maximum ne doit pas être supérieur à 40%.

Préalablement à tout agrément de prêt, la Direction des Risques se charge d'apprécier le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit en se basant sur :

- L'analyse du contenu du dossier-client: données générales et juridiques, données financières et techniques.
- L'analyse de la situation financière rétrospective et prospective du client, ce qui permet de déterminer la qualité financière intrinsèque de celui-ci et d'apprécier divers ratios d'endettement, de solvabilité ainsi que la capacité d'autofinancement.
- L'appréciation de la qualité du client sur la base de l'historique des remboursements des prêts déjà contractés et de la situation de ses arriérés vis-à-vis du FEC.
- L'appréciation de l'évaluation du projet sur la base de ratios techniques communément admis par type de projets.
- Le jugement de la nécessité d'assortir le prêt à consentir de garanties ou de mesures particulières visant à minimiser l'exposition aux risques.

Les conditions générales d'octroi de prêt

Au même titre que les autres dettes des Collectivités Locales, les annuités des prêts FEC sont assorties de l'obligation légale d'inscription au niveau de leurs budgets.

Les prêts accordés aux régies sont assortis d'une garantie de la Collectivité Locale de rattachement.

Pour les autres types de clients, les garanties sont constituées par des hypothèques sur les terrains qui font préalablement l'objet d'une évaluation.

Les contrats de prêts FEC prévoient :

- l'engagement de l'emprunteur à communiquer au FEC durant la vie du prêt les budgets et les comptes administratifs dans un délai d'un mois à compter de leur approbation;
- une clause suspensive des décaissements en cas de détérioration de la situation financière de l'emprunteur;

- une clause suspensive des décaissements en cas de retard de paiement dépassant 30 jours ;
- une clause suspensive de tout nouvel engagement en cas de retard de paiement dépassant 90 jours.

Profil de solvabilité

Le calcul du coefficient de solvabilité a été marqué par le passage du FEC aux normes Bâle II depuis l'arrêté de Décembre 2011 et tient compte en plus des actifs pondérés au titre du risque crédit, de l'exposition pondérée au titre du risque opérationnel calculée selon l'approche indicateur de base.

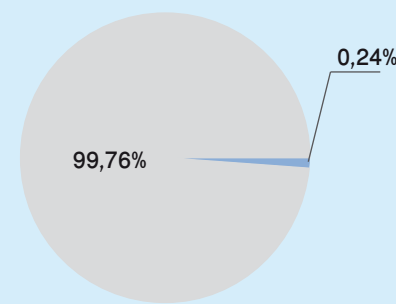
A fin juin 2012 :

Les risques nets pondérés supportés par le FEC se sont établis à 3.718.596 Milliers de DH et sont constitués à hauteur de 92% du risque de crédit et de 8% du risque opérationnel.

Les exigences en fonds propres au titre de ces risques ont totalisé 2.511.355 Milliers de DH. Le ratio de solvabilité s'est établi à 67,54% et le ratio Tier One s'est affiché à 67,53%, reflétant ainsi le bon niveau de solvabilité de l'Institution.

Analyse du portefeuille de crédit

Les créances sur la clientèle composées de 99,76% d'engagements au profit des Collectivités Locales, ont totalisé 11.537.586 Milliers de DH au 30 Juin 2012 :



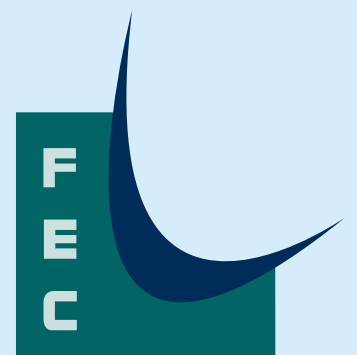
■ Exposition sur les collectivités locales

■ Prêt au personnel (crédit de Trésorerie, immobilier, consommation)

Les engagements de financement donnés par le FEC en faveur de la clientèle se portent, au 30 juin 2012, à 4.042.989 Milliers de DH et concernent :

- les prêts classiques;
- les prêts "MEN" octroyés pour la mise à niveau et la réhabilitation des établissements scolaires dans le cadre d'une convention de partenariat conclue entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Éducation Nationale et le FEC;
- les prêts accordés aux régies autonomes "RA" dans le cadre de consortium bancaire.

L'analyse de la situation des engagements en hors bilan arrêtée au 30 juin 2012, fait ressortir que 75% du volume global correspond à des prêts récents engagés depuis moins de 3 ans.



2.2 Gestion Actif/Passif

Responsables de la gestion Actif/Passif

La Direction Financière se charge de la gestion Actif/Passif. Le Comité des Risques se charge de la validation de la politique relative à la gestion Actif/Passif. Ses réunions constituent l'occasion d'examiner le profil de taux et sur l'analyse de la structure du bilan. Cette approche permet d'avoir une vision globale sur le profil de liquidité de l'Institution.

Gestion Actif/Passif

Le FEC est doté d'une application « Gestion Financière – ALM » qui s'intègre dans son système d'information et qui permet de mieux appréhender la gestion des risques financiers inhérents à ses activités, notamment les risques de liquidité et de taux d'intérêt.

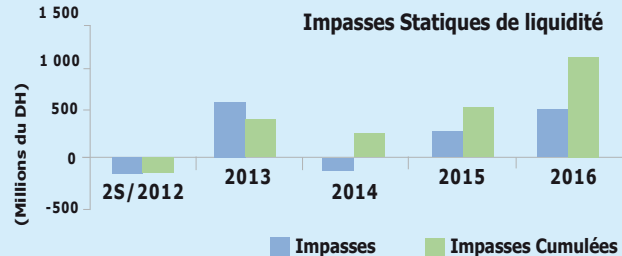
Le rapport de gestion Actif/Passif est établi semestriellement et est soumis à la Direction Générale et au Comité des Risques.

Risque Liquidité

La gestion du risque de liquidité est basée sur la détermination des impasses prévisionnelles statiques et dynamiques de liquidité à court, moyen et long termes et sur l'analyse de la structure du bilan. Cette approche permet d'avoir une vision globale sur le profil de liquidité de l'Institution.

• Exposition au 30 Juin 2012

Les impasses de liquidité s'affichent au 30 Juin 2012 comme suit :



• Coefficient de Liquidité

Le coefficient de liquidité du FEC ne reflète pas la capacité de l'institution à faire face aux besoins éventuels de liquidité, sachant que le niveau mensuel moyen des décaissements demeure largement inférieur aux 20% des engagements hors bilan retenus par la circulaire de Bank Al-Maghrib.

Le coefficient de liquidité s'est établi au 30 Juin 2012, à 60,06%.

Risque de Taux

Pour le suivi du risque de taux, il est procédé :

- Au calcul des gaps de taux et à l'analyse de la structure du bilan par type de taux, ce qui permet de mesurer et d'anticiper l'exposition au risque de taux par une confrontation des emplois aux ressources par bandes de maturités ;
- des durations du portefeuille des prêts et des emprunts.

• Exposition au 30 Juin 2012

Les Gaps de taux par type de taux et par maturité résiduelle se présentent au 30 juin 2012, comme suit :

a) Taux fixe

Maturité Résiduelle	M < 1 an	1 <= M < 2 A	2 <= M < 3 A	3 <= M < 5 A	5 <= M < 10 A	M >= 10 A	Total
Emplois	50	39	31	46	25	0	191
	26,01%	20,45%	16,45%	23,95%	13,04%	0,10%	100%
Ressources	903	337	362	792	701	526	3 620
	24,94%	9,31%	9,99%	21,87%	19,36%	14,52%	100%
Impasses	- 853	- 298	- 330	- 746	- 676	- 525	- 3 430

b) Taux variable

Maturité Résiduelle	M < 1 an	1 <= M < 2 A	2 <= M < 3 A	3 <= M < 5 A	5 <= M < 10 A	M >= 10 A	Total
Emplois	1 742	1 616	1 490	2 821	5 818	3 443	16 930
	10,29%	9,55%	8,80%	16,66%	34,37%	20,34%	100%
Ressources	1 066	667	1 627	1 126	2 876	46	7 407
	14,40%	9,00%	21,96%	15,20%	38,82%	0,62%	100%
Impasses	676	950	- 137	1 695	2 943	3 397	9 523

Les Stress test/Reportings relatifs à l'impact du risque taux sur le portefeuille et la valeur économique du FEC sont effectués trimestriellement et transmis à Bank Al-Maghrib dans le cadre des reporting réglementaires.

A fin juin 2012, les résultats du stress test, font ressortir qu'un choc de 200pbs des taux engendrerait un gain de 9,7% du PNB sur un horizon de 12 mois.

La sensibilité pour la valeur économique serait quant à elle de l'ordre de 16,23%.

Impact	Evolution des Taux : Variation de 200pbs
PNB	9,7%
Valeur économique en % par rapport aux FP	16,23%

2.3 Risques Opérationnels

Gouvernance et Organisation

Au cours des dernières années et conformément aux dispositions de Bank Al-Maghrib et aux principes de bonne gouvernance, le FEC a mis en place un dispositif de contrôle interne évolutif qui permet :

- d'assurer la fiabilité et l'intégrité des informations financières et comptables produites ;
- de s'assurer que les opérations sont réalisées conformément aux lois et règlements en vigueur et selon les orientations et normes de gestion définies par l'Organe de Direction et l'Organe d'Administration ;
- de prévenir et de maîtriser les risques liés à son activité à travers des procédures bien définies et régulièrement contrôlées.

La Direction Générale supervise le dispositif de gestion des risques opérationnels et assure le suivi des actions entreprises pour son renforcement.

Le Comité des Risques se charge de valider la politique de gestion des risques opérationnels, la stratégie de continuité d'activité et de gestion de crise.

Cadre Général

Le FEC a entrepris plusieurs actions pour le renforcement du dispositif de contrôle interne et la mise en place du socle nécessaire pour la construction d'un dispositif de gestion des risques opérationnels robuste et pérenne adossé aux meilleures pratiques et conforme aux exigences réglementaires :

➤ Mécanisme de délégations de signatures

Le FEC a mis en place un mécanisme évolué de délégations de signatures, basé sur une définition précise des pouvoirs et une délimitation claire des responsabilités. Ce mécanisme répond aux principes suivants :

- Le principe de double signature est obligatoire pour toutes les opérations affectant les comptes du FEC ou d'autres éléments de son actif ;
- La séparation entre l'initiation et l'exécution d'une part, et le contrôle d'autre part ;
- Les remplacements sont systématiquement prévus en cas d'absence ou d'empêchement d'une personne de sorte à éviter des blocages de situations.

➤ Manuel de procédures générales

La refonte du manuel de procédures générales a été réalisée courant 2010. La refonte a porté sur tous des domaines fonctionnels du FEC afin d'élaborer la cartographie générale des processus et procédures selon les exigences de la norme Qualité ISO 9001 V2008. Les processus fonctionnels identifiés couvrent les domaines Pilotage, Métiers et Support.

La mise à jour des procédures s'est basée principalement sur l'intégration de l'outil de modélisation MEGA process. Cet outil a permis d'avoir un référentiel des procédures unique, structuré et accessible par tous les collaborateurs du FEC à travers un site intranet.

Le référentiel des procédures fait l'objet d'une maintenance évolutive régulière.

➤ Manuel de procédures et d'organisation comptable

Le FEC est doté d'un manuel de procédures et d'organisation comptable permettant de s'assurer que :

- toutes les opérations réalisées par le FEC sont fidèlement traduites en enregistrements comptables ;

- tous les enregistrements sont conformes au Plan Comptable des Etablissements de Crédit et à la réglementation en vigueur ;

- toutes les informations financières et comptables diffusées en interne et externe sont fiables, complètes et intelligibles pour ses utilisateurs.

➤ Manuel de communication financière

Le FEC dispose d'un manuel de communication financière qui s'inscrit dans le cadre de la circulaire 40/G/2007 du 2 août 2007 de Bank Al-Maghrib relative au contrôle interne des Etablissements de Crédit.

➤ Plan de Continuité d'Activité

Le FEC dispose d'un Plan de Continuité d'Activité conformément à la directive Bank Al-Maghrib n°47/G/2007.

La mise en œuvre du PCA a porté notamment sur la mise en place de :

- Dispositifs de continuité Système d'Information ;
- Dispositifs de continuité logistique ;
- Dispositifs de continuité ressources humaines ;
- Dispositifs de continuité des opérations.

Afin d'assurer le maintien opérationnel des dispositifs mis en place, un plan de maintenance et du développement du PCA du FEC a été arrêté et les actions y afférentes sont en cours de mise œuvre.

➤ Gestion des risques opérationnels

Le FEC est doté d'une cartographie des risques opérationnels qui a été reconstruite en 2010 et mise à jour en 2011.

S'appuyant sur la typologie Bâle II des risques opérationnels, cette cartographie couvre les processus relevant des domaines crédit, support et systèmes d'information et permet de cibler les processus nécessitant une surveillance particulière ou renforcée. Le dispositif de gestion des risques opérationnels déployé au FEC, dans le cadre de la réforme Bâle II et en application de la Directive n°29/G./2007 émise par Bank Al Maghrib, permet l'identification, l'évaluation des risques opérationnels ainsi que le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés. Ce dispositif a été complété en 2011 par une base de collecte des incidents qui permet de dégager une vision objective des risques encourus et la réévaluation de ces risques par les résultats de la collecte des incidents opérationnels.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels est entièrement automatisé suite au déploiement d'une application SI, permettant d'assurer :

- L'identification, l'évaluation et la surveillance des risques opérationnels à travers la cartographie des risques.
- La conciliation de la cartographie des risques avec le manuel des procédures générales.
- Le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés.
- La collecte des incidents liés aux risques opérationnels.

Organisation

Sur le volet organisationnel, le pilotage du dispositif de gestion du risque opérationnel est assuré par la Direction des Risques. Cette dernière s'appuie sur des correspondants Risques opérationnels (CRO) au niveau des Entités métiers et Supports. Ces CRO se chargent de la remontée d'incidents opérationnels, de l'analyse de la base de collecte de ces incidents et de la mise en œuvre des plans d'action de couverture des risques majeurs. A cet effet, une procédure de collecte et de remontée des incidents opérationnels ainsi qu'une fiche de déclaration de la survenance d'un incident opérationnel ont été élaborées et mises à la disposition des CRO afin d'outiller la démarche de collecte et de remontée des incidents.

La gouvernance des risques opérationnels est assurée par le Comité des Risques.

Couverture des risques opérationnels

Conformément aux dispositions réglementaires relatives aux exigences minimales en fonds propres, le FEC a procédé depuis Décembre 2011 à la couverture des risques opérationnels, en application des modalités définies dans la circulaire de Bank Al-Maghrib n° 26/G/2006 du 5/12/2006.

L'exigence en fonds propres pour la couverture des risques opérationnels est calculée selon l'approche "indicateur de base", soit égale à 15% de la moyenne du produit net bancaire, calculée sur les 3 dernières années.

2.4 Risques de Non Conformité

Conformément à la circulaire n°40/G/2007 et à la directive n°49/G/2007 de Bank Al-Maghrib, le FEC s'est doté d'une politique de conformité et d'une cartographie des risques de non-conformité.

2.5 Risque de Change

La couverture du risque de change afférent à la majorité des emprunts extérieurs mobilisés par le FEC est prise en charge par l'Etat (Ministère de l'Economie et des Finances/Direction du Trésor et des Finances Extérieures) moyennant rémunération, dans le cadre d'un système propre à chaque ligne de prêt.

